

NOUVEAU CALENDRIER 2010 – 2011

Modifications du Règlement

Arbitres - Compétitions de catégorie A, candidates à la catégorie A et Grand Prix:

o.81

- 1 **Le nombre d'arbitres** A ou B devant accompagner les délégations dans les tournois de catégorie A **juniors** est :

1 à 4 tireurs :	pas d'obligation
5 à 9 tireurs :	1 arbitre
10 tireurs et plus :	2 arbitres

- 2 Dans le cas où une fédération nationale n'amène pas les arbitres requis, une amende (cf. article o.86 tableau des pénalités financières et amendes) lui est infligée si elle a prévenu 15 jours à l'avance. Cette amende est doublée si elle n'a pas prévenu 15 jours à l'avance.

Cette amende devra être payée par la délégation à l'organisateur afin qu'il s'assure les services du ou des arbitres nécessaires, en remplacement du ou des arbitres manquants.

La fédération nationale qui ne paie pas l'amende doit restreindre la participation de ses tireurs de manière à ne pas dépasser le quota (cf.1 ci-dessus).

- 3 Aux **compétitions de catégorie A seniors**, **Grand Prix** et **Coupe du Monde par équipes**, **7 arbitres** sont désignés par le Comité Exécutif, sur proposition de la Commission d'arbitrage ~~et en consultation avec l'organisateur, et les délégations n'ont pas à fournir d'arbitres~~. Ces **7 arbitres sont à la charge de l'organisateur, qui perçoit en contrepartie les droits d inscriptions**.

Le superviseur devra vérifier la bonne application de cet article.

Coupe du Monde par équipes

o.82

1 **Application**

Les épreuves de la **Coupe du Monde par équipe** se dérouleront aux trois armes (féminines et masculines).

2 **Principes**

- a) Le tournoi de la Coupe du Monde par équipes se compose au maximum de **cinq compétitions intégrales** (jusqu'à la 1ère place), réparties, si possible, ~~de la manière suivante : 2 compétitions organisées en Europe, 1 en Asie-Océanie, 1 en Amérique et 1 en Afrique, sur tous les continents~~, avec attribution de points à la fin de chaque compétition. ~~Un des continents peut rajouter une compétition supplémentaire, dans la limite de 6 compétitions par arme.~~

Classement individuel

o.83

1 Classement officiel individuel de la F.I.E.

a) Principe

Le **classement officiel de la F.I.E.** tiendra compte des **cinq** meilleurs résultats d'épreuves de Coupe du Monde, Grand Prix **ou Satellite** auxquelles le tireur aura participé, **tous continents confondus**, plus les Championnats du Monde ou les Jeux Olympiques et les Championnats de zone.

b) Le classement officiel junior de la F.I.E. tiendra compte des **six** meilleurs résultats des épreuves de Coupe du Monde auxquelles le tireur aura participé, dans la limite de **cinq** sur le même continent, plus les Championnats du Monde et les Championnats de zone.

2 Barème des points

- b)** Les points acquis lors d'une compétition de **Coupe du Monde individuelle** de catégorie A bénéficient d'un coefficient multiplicateur de 1.
- c)** Les **Grands Prix de la FIE et les Championnats de zone** bénéficient d'un coefficient multiplicateur de **1,5**.
- d)** Le coefficient pour les épreuves individuelles des **Jeux Olympiques, Championnats du Monde et Championnats du Monde juniors** est de **2.5**.
- e)** **Le coefficient pour les épreuves individuelles des Jeux Olympiques est de 3.** Aux **Jeux Olympiques**, le 4^{ème} reçoit 54 points.

o.84

1 Classement officiel de la FIE par équipe

a) Principe.

Le classement officiel de la FIE par équipe tiendra compte des **quatre meilleurs résultats** d'une équipe aux épreuves de la Coupe du Monde, **tous continents confondus**, plus les Championnats du Monde ou les Jeux Olympiques et les Championnats de zone.